



TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultance pour l'élaboration d'un Manuel Fiscal et Douanier pour le secteur des Énergies Renouvelables Décentralisées (ERD) en RDC

Organisations	Africa Minigrid Developers Association (AMDA) et Association Congolaise pour les Énergies Renouvelables et Décentralisées (ACERD asbl)
Lieu de la mission	Kinshasa, Democratic Republic of Congo (DRC)
Ligne hiérarchique	Regional Coordinator, West and Central Africa – AMDA & ACERD asbl Secretariat
Type de contrat	Consultance
Date limite	30 avril 2026 à 23h59 (WAT)
Adresses de soumission	tenders@africamda.org

À PROPOS D'AMDA

AMDA est l'association professionnelle panafricaine représentant les développeurs privés de mini-réseaux et leurs partenaires, avec pour mission de rendre le marché africain des mini-réseaux attractif pour les investisseurs, susceptible d'être mis à l'échelle, et central dans la réalisation de l'accès universel à l'énergie.

En tant que voix unifiée du secteur, AMDA promeut des environnements politiques, réglementaires et financiers favorables à une croissance durable. À travers l'intelligence sectorielle, le plaidoyer ciblé, la facilitation des capitaux et des événements à fort impact, AMDA accélère la mise à l'échelle et positionne les mini-réseaux au cœur des systèmes électriques africains.



Aujourd'hui, AMDA représente 66 entreprises membres dans 30 pays et 5 régions du continent.

À PROPOS D'ACERD asbl

L'Association Congolaise pour les Énergies Renouvelables et Décentralisées (ACERD asbl) est une association professionnelle indépendante à but non lucratif créée en 2018 pour promouvoir le développement des solutions d'énergie renouvelable et décentralisée en République Démocratique du Congo. Elle réunit des entreprises et des parties prenantes locales, régionales et internationales actives dans le secteur afin de soutenir la croissance du marché et d'élargir l'accès à l'énergie.

ACERD asbl joue un rôle clé dans le plaidoyer pour des politiques habilitantes, des cadres réglementaires et des normes industrielles, tout en facilitant le partage des connaissances et le renforcement des capacités entre les acteurs du secteur. L'association travaille également en étroite collaboration avec le gouvernement et ses partenaires pour réduire les obstacles du marché, renforcer les conditions d'investissement et accélérer le déploiement de solutions énergétiques durables, en particulier dans les zones mal desservies et hors réseau.

CONTEXTE DU RÔLE

La République Démocratique du Congo (RDC) représente un marché à fort potentiel mais complexe pour le déploiement d'Énergies Renouvelables Décentralisées (ERD), caractérisé par de faibles taux d'électrification, une forte demande de solutions d'énergie renouvelable décentralisée (ERD) et un intérêt croissant du secteur privé et des partenaires au développement. Cependant, le secteur continue de faire face à d'importantes barrières

structurelles, notamment liées au coût, à l'incertitude et à la complexité administrative associées à l'importation de produits et accessoires ERD.

L'interprétation incohérente des réglementations fiscales et douanières, la classification peu claire des équipements ERD et l'application fragmentée des incitations fiscales par les institutions et aux points d'entrée ont créé des inefficacités qui ont un impact direct sur les délais des projets, les décisions d'investissement et la croissance globale du marché. Lever ces goulots d'étranglement est essentiel pour débloquer le passage à l'échelle et améliorer l'environnement propice au déploiement des ERD en RDC.

L'élaboration d'un Manuel des Douanes et des Taxes sur les Produits ERD et Solaires est donc une intervention stratégique visant à améliorer la transparence, la cohérence et la prévisibilité du traitement fiscal et réglementaire des technologies ERD. En consolidant et en clarifiant les lois, procédures et exemptions applicables, le Manuel servira de référence pratique tant pour les autorités publiques que pour les acteurs du marché.

Cette mission est un rôle à fort impact, au niveau du système, conçu pour combler le fossé entre les cadres politiques et la mise en œuvre sur le terrain. Opérant à l'intersection de l'analyse juridique, de l'intelligence de marché et de la coordination des parties prenantes, le consultant traduira des dispositions réglementaires complexes en orientations claires et exploitables qui soutiennent à la fois la conformité et la croissance du secteur.

Au-delà de la documentation, le rôle joue une fonction essentielle dans l'alignement des institutions clés, y compris les douanes, les autorités fiscales et les acteurs de l'énergie, autour d'une compréhension harmonisée du traitement des produits ERD. En réduisant l'ambiguïté, en minimisant les litiges et en améliorant l'efficacité administrative, la mission contribuera directement à réduire le coût du déploiement des ERD et à renforcer la confiance des investisseurs.

En fin de compte, cette opportunité est essentielle pour permettre un environnement de marché plus prévisible et plus favorable aux ERD dans le pays, garantissant que les systèmes fiscaux et douaniers agissent comme des facilitateurs plutôt que comme des obstacles à la réalisation des objectifs nationaux d'électrification et d'accès à l'énergie.

ÉTENDUE DES TRAVAUX

Le consultant, en étroite collaboration avec ACERD asbl sur le terrain en RDC, effectuera les tâches suivantes :

Tâche 1 : Examen du Cadre Légal, Fiscal et Douanier

- Examiner la législation et les réglementations applicables, notamment :
 - Code des impôts et législation fiscale connexe
 - Code des douanes et règlements d'application
 - Code des investissements et incitations spécifiques au secteur
 - Lois sur les énergies renouvelables et l'électricité
 - TVA, accises et taxes parafiscales
 - Accords commerciaux internationaux et régionaux (COMESA, SADC, OMC)
- Identifier les exemptions, incitations et régimes préférentiels existants applicables aux produits ERD.
- Évaluer dans quelle mesure les lois actuelles sont appliquées de manière cohérente dans la pratique par les institutions et aux points d'entrée.

Tâche 2 : Identification et Classification des Produits ERD

- Définir et catégoriser les produits et composants ERD, notamment :
 - Panneaux et modules solaires photovoltaïques (PV)
 - Onduleurs, régulateurs de charge, batteries

- Systèmes solaires domestiques (SHS) et produits pico-solaires
- Structures de montage et composants d'équilibre du système
- Appareils solaires pour l'accès à l'énergie
- Équipements solaires pour mini-réseaux et à l'échelle des services publics
- Identifier les **codes SH** et les lignes tarifaires pertinents utilisés en RDC.
- Mettre en évidence les défis de classification et les risques de mauvaise interprétation.

Tâche 3 : Cartographie des Impôts, Droits et Taxes

- Documenter les charges fiscales et douanières applicables pour chaque catégorie de produits, notamment :
 - Droits d'importation
 - TVA et exemptions de TVA
 - Accises et taxes à la consommation
 - Frais parafiscaux et charges administratives
- Identifier les variations de pratique entre les postes douaniers et les provinces.

Tâche 4 : Procédures Douanières et Processus de Dédouanement

- Décrire les procédures d'importation étape par étape pour les produits ERD, notamment :
 - Documentation requise
 - Procédures de pré-dédouanement, d'inspection et d'évaluation
 - Admission temporaire et importations financées par des donateurs
 - Procédures pour les ONG, les agences humanitaires et les projets publics
- Identifier les goulots d'étranglement courants et les risques de non-conformité.

Tâche 5 : Engagement des Parties Prenantes et Validation

Le consultant, en collaboration avec ACERD asbl, mènera un engagement structuré avec les parties prenantes clés tout au long de la mission. Ceci est essentiel pour garantir que le Manuel reflète la pratique réelle, soit validé par les autorités compétentes et obtienne l'adhésion institutionnelle avant sa publication.

- Identifier et cartographier les parties prenantes clés, y compris : les autorités douanières (DGDA), les autorités fiscales (DGI), le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité, les régulateurs de l'énergie, les opérateurs privés d'ERD, les financiers et les partenaires au développement.
- Mener des entretiens consultatifs, des groupes de discussion ou des ateliers selon le cas.
- Présenter les conclusions préliminaires lors d'un atelier de validation facilité en collaboration avec ACERD asbl.
- Intégrer les commentaires des parties prenantes dans le Manuel final.

Tâche 6 : Meilleures Pratiques et Recommandations

- Étalonner le traitement fiscal des produits ERD dans certains pays pairs.
- Identifier les opportunités de simplification, d'harmonisation ou de réforme.
- Proposer des recommandations pratiques pour améliorer la cohérence et la transparence.

Tâche 7 : Rédaction du Manuel des Douanes et des Taxes

Le Manuel comprendra :

- Des explications claires dans un langage non technique
- Des tableaux récapitulatifs des impôts, droits et exemptions par catégorie de produit

- Des organigrammes des procédures douanières et une description
- Formulaires et frais
- Foire aux questions (FAQ)
- Études de cas et exemples pratiques
- Notes d'orientation pour les fonctionnaires des douanes et des impôts
- Listes de contrôle de conformité pour les importateurs et les développeurs de projets

Livrables Attendus

Tous les livrables doivent être soumis en anglais et en français. Des délais indicatifs suggérés sont fournis ci-dessous et seront confirmés dans le Rapport Initial.

1. **Rapport Initial** (méthodologie, plan de travail, cartographie des parties prenantes)
2. **Rapport de Diagnostic Légal et Fiscal**
3. **Classification des Produits ERD et Cartographie des Codes SH**
4. **Projet de Manuel des Douanes et des Taxes sur les Produits ERD**
5. **Rapport de Validation des Parties Prenantes**
6. **Manuel des Douanes et des Taxes Final** (versions prêtes à imprimer et numériques)

Optionnel : Matériels de formation pour les fonctionnaires des douanes et des impôts

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE REQUISES

Principal

- Baccalauréat en Finance, Gestion, Comptabilité ou domaines connexes
- Minimum 5 à 10 ans d'expérience dans la fiscalité, la finance, la

politique énergétique ou l'engagement réglementaire

- Expérience avérée de collaboration avec les institutions gouvernementales, les régulateurs et les développeurs du secteur privé
- Expérience du soutien aux programmes d'accès à l'énergie financés par des donateurs
- Solides compétences en facilitation, coordination et engagement des parties prenantes.
- Une connaissance approfondie du secteur énergétique de la RDC est un atout majeur

Avantage Ajouté

- Vaste expérience dans le secteur de l'énergie, en particulier dans les ERD
- La maîtrise du français est obligatoire et une compétence professionnelle de travail en anglais est également requise.
- Expérience de travail au sein d'organisations internationales, d'associations industrielles, d'institutions axées sur le développement, de cabinets de conseil, etc.
- Expérience des processus de réforme de la politique fiscale et douanière en Afrique centrale ou de l'Ouest.

COMPÉTENCES CLÉS

Gestion de Projet

- Capacité avérée à gérer plusieurs projets et flux de travail simultanément
- Solide discipline de planification, de suivi et d'exécution
- Capacité à anticiper les risques, à gérer les dépendances et à garantir une livraison en temps opportun
- Approche très structurée de la documentation, des suivis et des rapports

Efficacité Exécutive

- Maturité stratégique et jugement contextuel
- Mentalité d'appropriation avec une forte propension à l'exécution
- Calme sous pression avec une résilience professionnelle
- Fiable, discret et doté d'une intelligence émotionnelle

CE QUE NOUS OFFRONS

- Rémunération compétitive
- Exposition de haut niveau aux processus de politique, d'investissement et de structuration du secteur à travers l'Afrique
- Opportunité de travailler en étroite collaboration avec des dirigeants seniors influençant l'avenir énergétique de l'Afrique

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés sont invités à soumettre les documents suivants :

- Une proposition technique (maximum 5 pages) décrivant la compréhension de la mission par le consultant, la méthodologie proposée et le plan de travail indicatif
- Une proposition financière détaillant le taux journalier du consultant et le coût total estimé de la mission
- Un CV mis à jour démontrant une expérience pertinente
- Au moins deux exemples de travaux antérieurs similaires (rapports, manuels ou documents politiques)
- Coordonnées de deux références professionnelles

Toutes les candidatures doivent être soumises à :
tenders@africamda.org.

Date Limite de Candidature : 30 avril 2026 à 23h59 (WAT)



En raison du volume anticipé de candidatures, seuls les candidats présélectionnés seront contactés. AMDA se réserve le droit d'annuler ou de modifier cette consultation à tout moment.

Note: La préférence sera donnée aux consultants pouvant démontrer des liens opérationnels solides avec la RDC.

Rejoignez-nous pour accélérer l'accès à l'énergie durable en Afrique !